



Communiqué de presse

Convention citoyenne sur le temps de l'enfant : plus d'inégalités à la clé !

Les citoyennes et citoyens réuni·es par le CESE, avec le panel de jeunes interrogé·es, ont eu l'audace de contourner la question restrictive et biaisée posée à la convention. En s'accordant sur des problématiques à résoudre avant toute autre chose pour lutter contre les inégalités, ils et elles rejoignent les constats de la FSU sur le sous-investissement dramatique en Éducation, les effectifs des classes qui pénalisent la réussite de tous les élèves, la précarité des AESH qui mine l'école inclusive, le besoin d'une revalorisation des métiers de l'enseignement pour mieux recruter, ou encore le bâti scolaire à repenser. Comme les membres de la convention, la FSU sera vigilante pour que le travail réalisé ne soit pas instrumentalisé par le gouvernement contre l'École publique et ses personnels et ne fasse pas davantage l'objet de récupérations politiciennes. Transformer l'École exige un temps long pour construire du consensus en prenant en compte les attentes des personnels.

La FSU regrette cependant que le rapport de la convention n'ait pas approfondi l'analyse des ravages des politiques éducatives depuis 2017. La réforme du lycée et les groupes de niveau au collège ont désorganisé les emplois du temps des élèves en imposant des alignements complexes qui pulvérissent le groupe classe et dégradent le suivi par la vie scolaire. Les nouveaux programmes scolaires de l'école primaire participent de l'alourdissement du poids des « fondamentaux », au détriment des autres enseignements, et imposent des pratiques pédagogiques et une cadence intenable des apprentissages renforçant les inégalités d'apprentissage. L'évaluation effrénée à tous les niveaux met aussi les élèves sous pression en les soumettant à la compétition et à la culture du résultat pour faciliter leur sélection progressive jusqu'à l'enseignement supérieur. Les élèves ont continué de perdre des heures d'école tout au long de leur scolarité, tout en voyant leurs conditions d'apprentissage se dégrader. Or le temps de l'enfant doit aussi être du temps pour apprendre sereinement à l'école !

Le rapport fait également peu de cas des réussites qui existent dans l'école, et qui auraient gagné à être valorisées, comme la pratique sportive encouragée par l'association sportive de l'établissement, ouverte à l'ensemble des élèves, filles et garçons, pour une somme modique.

Pour la FSU, toutes les disciplines scolaires dont les enseignements artistiques ou sportifs doivent rester dans l'école publique parce qu'elles concourent à l'édification d'une culture commune pour toutes et tous les enfants. Elles s'opposent à l'externalisation d'une partie d'entre elles. Cela les soumettrait au risque d'inégalités territoriales renforcées par le contexte de difficultés budgétaires, à une

différenciation de l'offre pédagogique en fonction de l'origine sociale des élèves et des politiques éducatives locales. Dans le second degré, tout entrisme d'associations dans l'École doit être contrôlé, régulé et limité. Dans le premier degré, les nécessaires complémentarités entre temps scolaire et périscolaire nécessitent de renforcer les mouvements de l'Éducation populaire.

D'autre part, le découpage proposé par le rapport entre enseignements théoriques le matin et pratiques l'après-midi ne tient pas. Toute discipline scolaire construit chez les élèves des savoirs et compétences, par des allers retours entre théories et pratiques pour donner du sens aux apprentissages, selon les progressions choisies par les professeur·es. Un découplage théorique/pratique serait absurde et nuirait à la compréhension et à l'apprentissage des élèves.

L'externalisation de certains enseignements couplée à des journées plus courtes serait en outre une aubaine pour multiplier, après l'école, les activités variées mais payantes, comme l'aide aux devoirs. Les élèves ne pourront pas toutes et tous accéder à ces structures à but lucratif ou non, ce qui ne peut que renforcer les inégalités.

Pour la FSU, les élèves ont au contraire besoin de temps de qualité à l'École, avec des personnels formé·es et en nombre. Des classes moins chargées, en profitant de la baisse démographique, seraient profitables aux futures générations avec des séances aux modalités pédagogiques diversifiées pour prendre en charge par exemple le travail personnel de l'élève.

Pour accompagner les élèves face à la complexité de certaines situations, la FSU revendique des équipes pluriprofessionnelles et du temps pour les collectifs de travail. L'amélioration des conditions d'études des élèves passe par l'amélioration des conditions de travail des personnels, notamment la réduction du temps de service. Certaines propositions du rapport ne sont, à ce titre, pas acceptables. Réduire les séances à 45 minutes entraînerait une augmentation du nombre de classes et d'élèves pour chaque professeur·e dans le second degré, alors que celles et ceux-ci sont déjà éprouvé·es au quotidien. Dans le premier degré, envisager une semaine à 5 jours sans déconnecter temps d'enseignement et temps élèves grâce au "plus de maîtres que de classes", ne peut que dégrader davantage les conditions de travail des personnels, sans produire aucun effet positif sur les apprentissages.

La FSU est prête à débattre de son projet pour l'École publique. Au regard de la crise profonde que traversent le service public d'Éducation et ses personnels, la FSU pose un impératif: toute réforme systémique ne peut se faire sans les personnels et sans une réflexion globale sur les temps de la société (celui des parents, du monde professionnel, des transports, etc.). Elle continue de porter ses revendications pour une École plus égalitaire et émancipatrice. Avant tout, l'École publique a besoin de moyens et de temps pour pouvoir faire progresser les élèves.